



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E105862

VALABLE JUSQU'AU 10/02/2025

ÉDITÉ LE 10/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2005

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2005A00455

Siret : 483 585 014 00028

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3074650

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000003815491304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000003815491304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : ENTREPRISE CHAPERON ALEXIS

33 ROUTE DE BOURG
50870 SUBLIGNY

Téléphone : 02 33 69 30 36

Portable : 07 86 74 47 59

Fax :

Site Internet : www.alexis-chaperon.fr

E-mail : accueil@alexis-chaperon.fr

Responsabilité légale :
CHAPERON ALEXIS DIRECTEUR

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur)	11/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	11/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	11/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	11/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.